

# Mes bonnes résolutions pour 2009

Le 25 décembre, le Père Noël ne m'a pas apporté tout ce dont j'avais rêvé pour optimiser mon patrimoine. N'aurais-je pas été un investisseur sage et averti ? Papa Noël m'aurait-il puni pour ne pas avoir pratiqué une gestion en bon père de famille ?

J'ai donc décidé d'adopter la devise "obamanesque" en 2009 : We can change !

Voici mes bonnes résolutions :

## > De l'administration fiscale je ferai mon alliée.

Je vais enfin pouvoir choisir ma méthode de valorisation pour mon entreprise ; l'administration fiscale, par le rescrit valeur, s'engagera sur la valeur de cette dernière qui fera foi dans les opérations de cession.

## > De la procédure d'abus de droit je n'aurai plus peur.

Je demanderai au fisc de contrôler mon acte de donation ou déclaration de succession. Sans réponse du fisc dans les douze mois suivant ma demande, aucune remise en cause des éléments déclarés ne pourra être faite.

## > Des intérêts de retard je m'affranchirai.

Je n'hésiterai plus à interroger le fisc sur l'interprétation d'une loi nouvelle, ou sur l'application fiscale d'une règle comptable, afin de ne pas me voir appliquer l'intérêt de retard pour le dépôt tardif de ma déclaration.

## > De ma contribution au RSA je m'acquitterai.

Il ne faut pas oublier que mes revenus du "capital" seront diminués de 1,1 %.

## > De la diversification je pratiquerai.

Si je ne dois retenir qu'une seule chose pour 2009, c'est analyser mon degré d'aversion au risque, pour faire des choix économiques conformes à mes exigences. Finie la spéculation sur une seule classe d'actifs.

## > Des informations économiques je me méfierai.

Jean-Claude Trichet m'avait annoncé qu'il fallait lutter contre l'inflation et que l'on risquait une surchauffe d'activité économique... Christine Lagarde considérait que le pire était derrière nous en juillet... Lehman Brothers, en juillet, était noté "A" par Moody's et Standard and Poor's... Bref : je prendrai le temps nécessaire pour rencontrer mon conseiller indépendant afin de sécuriser mes investissements.

En conclusion, il faut que je me dote d'un outil indispensable : le GBS (le Gros Bon Sens). En vente chez tout bon conseiller en investissement financier agréé AMF...

**Claude Campagnès, fondateur du Groupe C.Conseils**

12, rue Esprit-des-Lois - BP 50091 - 33025 Bordeaux Cedex  
Tél. 05.56.486.000 - rdvpatrimoine@cconseils.fr - www.cconseils.fr

